

10 RÈGLES D'OR

Santé-Sécurité-Environnement

1



1) Lorsque je me rends sur site je respecte les consignes relative à la circulation, (code de la route, consignes client, signalétique). Je vérifie régulièrement l'état de mon moyen de déplacement (pression des pneus, rangement, freins...)

2



2) Je privilégie des modes de transports plus respectueux de l'environnement (transports en commun, co-voiturage, vélo...). Véhiculé, j'adopte une conduite éco-responsable.

3



3) Lorsque je me déplace sur site, je ne me précipite pas, je reste concentré et attentif à mon environnement. En milieu ferroviaire, je respecte les règles SECUFER (distances de sécurité, cheminements...)

4



4) Lorsque je suis sur site, je porte mes équipements de protection individuelle (gilet haute visibilité, chaussures de sécurité, gants...).

5



5) Je possède les habilitations / autorisations nécessaires et adaptées pour travailler en sécurité. Manager, je m'assure que mes collaborateurs possèdent des titres d'habilitation et des formations à jour.

6



6) Lors de ma prise de poste, je suis dans de bonnes conditions, j'analyse la situation de travail avant de démarrer puis je prépare mon matériel. En cas de danger, j'alerte et je me mets en sécurité.

7



7) Je sais identifier les dangers associés aux produits que j'utilise et prendre les mesures adaptées.

8



8) J'ai conscience des dangers liés à l'électricité. Je respecte les distances de sécurité et les procédures d'intervention. Je n'entre pas dans des locaux électriques sans habilitation

9



9) J'adopte les bons gestes et postures pour préserver ma santé. Je n'hésite pas à demander de l'aide si la charge est trop lourde.

10



10) J'adopte une démarche éco-responsable (réduction de la consommation d'eau, éclairage) et je respecte le tri des déchets.